

Lois biométriques pour le risque de perte d'autonomie

Conférence du 27/05/2019

organisée par l'Institut des Actuaire avec le soutien de la chaire DAMI.

Auditorium Gilles Glicenstein - 14 rue Bergère, Paris

Présentation

Du fait du vieillissement de la population, le risque de perte d'autonomie occupe une place croissante dans les réflexions sur la protection sociale, tant publiques que privées. Alors que des bases techniques sont disponibles pour les risques de décès et d'arrêt de travail, aucune information publique n'était jusqu'alors disponible pour réaliser des études quantitatives telles que des évaluations de coût.

Grâce à l'étude [QalyDays](#), dont l'objectif est d'améliorer la connaissance du risque « Perte d'Autonomie » en France à partir de l'exploitation des bases nationales d'hospitalisation (PMSI), des lois biométriques permettant d'effectuer différentes mesures de l'ampleur du risque perte d'autonomie sont maintenant accessibles : des tables de mortalité prospectives pour la population jamais confrontée à une perte d'autonomie, des lois d'incidence et des lois de survie en dépendance.

Cette conférence, organisée par l'[Institut des Actuaire](#) avec le soutien de la [chaire DAMI](#), sera l'occasion de présenter ces travaux et de les mettre en perspective avec des réflexions sur la mesure de la durée de vie en bonne santé et le sujet de la dépendance en Suisse.

Programme

8h30-9h : accueil

9h-9h45 : J.M. Robine (Inserm) - [Réflexion pour de nouveaux indicateurs de vie en bonne santé](#)

9h45-10h30 : J. Wagner (Université de Lausanne) - [Soins de longue durée et tables de dépendance: nouvelles données empiriques pour la Suisse](#)

10h30-10h45: pause

10h45-11h30 : M. Schwarzingger (THEN) - [Étude QalyDays : Données Source et Retraitements pour l'étude du risque de perte d'autonomie](#)

11h30-12h15 : Q. Guibert (Prim'Act, Dauphine) / F. Planchet (Prim'Act, LSAF)- [Mesure du risque de perte d'autonomie :les lois biométriques Qalydays](#)

12h15-12h30 : mot de clôture, D. Dubois (Président de l'Institut des Actuaire)